

DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

ANNEE 1966

SOMMAIRE.

Nomination d'un Adjoint au Préfet

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret n°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste
des emplois ou charges pour lesquels la nomination est
laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU la Loi n°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des
hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est fai-
te par le Président de la République, le Conseil des Minis-
tres étant obligatoirement entendu ;
VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives
à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU le Décret n°304/PR-DAI- du 26 Août 1965, fixant les attri-
butions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et
déterminant les modalités d'organisation des services
directement placés sous leur autorité ;
VU le Décret n°355/PC-SGG du 8 Octobre 1965 portant rang, pré-
rogatives, indemnités et avantages matériels des Adjoints
au Préfet ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Défense Nationale ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

/// E C R E T E :

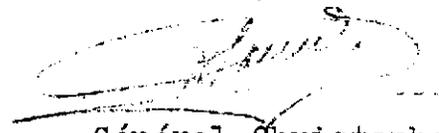
ARTICLE 1er.- M. VIDEGLA Pamphile, Licencié es- Sciences Economiques,
Licencié es- Lettres (Sociologie) et diplômé de l'IHEOM (Section
Administration Générale), nouvellement mis à la disposition du Minis-
tre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale, est
nommé Adjoint au Préfet du Sud-Ouest à LOKOSSA.

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la
date de prise de service de l'intéressé sera publié au Journal Of-
ficiel de la République du Dahomey.

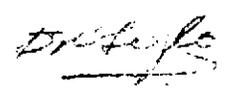
Fait à COTONOU, le 26 Mai 1966

AMPLIATIONS.

ORIGINAL	I	Par le Président
JORD	I	de la République,
DAI	4	
MISDN	I	Le Ministre de
DP	2	l'Intérieur, de la
MFAE	I	Sécurité et de la
DGF	5	Défense Nationale.
DI	I	
Trésor	I	
Préfect.S-0	I	
Intéressé	I	<u>Lt.-Colonel Ph. AHO</u>


Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques


N. SOGLO